



Conseil d'Administration du 10 juin 2017 à Dole

Présents : ALLALI Sandrine – AUDY Martin – ARANDA Jean-Paul – BONNET Jean-Luc - BERLAND Jean-Luc – CORTAT Guy – COUPEL Marie-Claude – DUFFAIT Marie-Albert – EPIFANI Luc – FUCHS – CORDIER Agnès– GAUTIER Brigitte – GOLL Camille – JADEL Patrice – LARESCHE Jean-Luc – MAIREY Maxime – MENAGER Bruno – PARENT Frédéric – SAMSON Denis – THERY Nathalie – VARLET Martine

Invités : Nicolas CLERC – Sabine DUREISSEIX

Excusés : BLAISE Pierre - CORDIER Séverine – DELERCE Stéphane – FORTE Fabien – GUERIAUD Léa – JAFFIOL Thierry - MAUFFREY Caroline– PETITJEAN Francis – SAID MOHAMED Myriame – TERVEL Raphaëlle

La séance est ouverte à 9h30

Ouverture de la séance par Marie-Albert DUFFAIT, remerciements à l'ensemble des présents. Félicitations à l'équipe féminine Stendhal de BESANÇON pour son titre de Championne de France UNSS et à l'équipe masculine Marcelle PARDE de DIJON pour son titre de Vice-Championne de France UNSS.

I – Démissions :

- Suite à l'information donnée à l'Assemblée Générale du 11 février 2017 validation de la démission de Daniel JACQUIER.
- Démission d'Eléna GROPOSILA de son poste de Vice-Présidente pour raisons personnelles

Marie-Albert DUFFAIT propose de faire coopter à l'Assemblée Générale le 24 juin 2017 deux membres pour remplacer ces démissions :

- Ludivine JACQUINOT au poste de Vice-Présidente
- A ce jour une personne de la Côte d'Or est pressentie mais n'ayant pas sa réponse à ce jour son nom ne peut être dévoilé

Propositions validées à l'unanimité par le Conseil d'Administration

II – Budget :

La commission restreinte des finances a travaillé à :

- l'harmonisation des tarifs afin de proposer un guide financier lors de l'Assemblée Générale tout en tenant compte de ne pas trop impacter les finances des clubs.



- L'élaboration du Budget 2017 en prenant en compte la situation des 2 ligues au 31 décembre 2016 et les actions qui se sont déjà déroulées de janvier à ce jour en essayant surtout d'arriver à l'équilibre.

Pour les saisons prochaines certaines dispositions vont être prises :

- A partir de septembre travaux sur le budget 2018 pour proposition au Conseil d'Administration fin décembre 2017, avec si possible une projection sur 2019 et 2020.
- Mise en place d'un suivi budgétaire à présenter à chaque Conseil d'Administration
- Mise en place d'un plan de trésorerie avec un suivi tous les mois à présenter à chaque Bureau Directeur

Présentation du Guide Financier LBFCHB 2017/2018

Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

Présentation du Budget 2017

Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

III – Projet sportif :

Les commissions des deux ligues ont travaillé à l'élaboration d'un projet sportif en partant de deux procédures différentes mais en essayant toujours de tenir compte des différences des territoires.

Le règlement sportif est donc issu du travail de cohérence en partant des deux règlements existants.

Présentation du Règlement sportif

Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

Récompenses sportives : pour la saison 2017/2018 les récompenses seront distribuées sur le terrain avec citation des champions lors de l'Assemblée Générale.

IV – Projet arbitrage :

Une réunion avec la CCA a lieu le 14 juin 2017, le projet de la commission territoriale d'arbitrage en découlera.

Règlement des arbitrages :

Les deux ligues avaient des méthodes différentes :

Bourgogne : règlement des arbitres adultes et jeunes sur tous les championnats régionaux avec péréquation

Franche-Comté : règlement des arbitres adultes par la ligue avec péréquation et les jeunes par les clubs à 50 / 50 pour les clubs.

Maintien du contrôle des notes d'arbitrage par le Président de la CTA Frédéric PARENT

Envoi des règlements aux arbitres : minimum 1 fois tous les 15 de chaque mois. Après étude du fonctionnement RH, voir la possibilité de passer à 2 fois par mois.

Mis au vote de la proposition d'attribuer une indemnité équipement aux Jeunes arbitres non désignés par la CTJA.

Contre : 14 voix
Abstention : 3 voix
Pour : 3 voix

Proposition rejetée à la majorité des voix

Amendes pour absence de Jeunes arbitres :

Proposition d'appliquer une perte de point à partir de la 4^{ème} absence :

Contre : 1 voix
Abstention : 1 voix
Pour : 18 voix

Proposition validée à la majorité des voix

La CTJA fera les désignations 3 semaines avant les matches.

V – Statuts et Règlementation :

MUTATIONS :

Concernant les mutations « gratuites » les 2 ligues ne fonctionnaient pas de la même façon sur le remboursement de la part ligue sur celles-ci en effet la ligue de Bourgogne remboursait tout, la Ligue de Franche-Comté conservait la part ligue en tenant compte du travail effectué.

Proposition pour ne pas rembourser la part ligue sur les mutations « Gratuites »

Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

CMCD :

Projet CMCD sportive géré par la COC

Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

Projet CMCD arbitrage géré par la CTA

Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

VI – Conventions d'équipes :

Au vu du nombre de conventions présentées à ce jour soit environ 35, il est proposé de constituer une commission spécifique pour l'étude et la validation de ces conventions. Cette commission sera composée de membre de la commission Statuts et Règlementation, de la COC et de l'ETR en lien avec le bureau directeur. Cette commission transmettra son avis sur les conventions pour validation au Conseil d'Administration.

Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

VII – Comité Territorial :

Le premier Comité territorial a eu lieu le 20 mai 2017, ce groupe de travail proposera un nouveau fonctionnement des structures à travers la mise en place de conventions triennales liant la Ligue et l'ensemble des Comités Départementaux. La logique de projet et un fond d'aide aux territoires seront mis en place.

Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

VIII – Discipline :

Une réunion de la future grande commission de Discipline a lieu lundi 12 juin 2017 afin de constituer celle-ci et de poser les bases de travail pour les saisons à venir avec un objectif d'être plus dans la prévention que dans la répression.

XI – Questions diverses :

Le Conseil d'Administration autorise à l'unanimité le Président Marie-Albert DUFFAIT à signer les conventions de partenariat avec les collectivités concernant l'EURO 2018.

Assemblée Générale du 24 juin 2017

Fonctionnement :

Le passé des deux ligues ne sera pas mis au vote lors de cette Assemblée Générale, par contre il sera mis dans le dossier tous les rapports des commissions qui l'auront envoyés.

L'ensemble des rapports et projets seront rassemblés dans un seul document.

Pour la saison 2017/2018 le déroulement des Assemblée Générale se fera de la façon suivante dans la mesure du possible :

FFHB / LIGUE / COMITES / CLUBS

L'Assemblée Générale 2018 de la Ligue Bourgogne Franche-Comté aura lieu le samedi 2 juin 2018.

La séance est levée à 13h30

Marie-Albert DUFFAIT

Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de handball

